

La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal

Marjorie Lelubre, Doctorante

Facultés Universitaires Saint-Louis

Résumé

Partant d'un positionnement atypique en tant que chercheur, occupant à la fois un poste de chargée de recherche dans une institution publique et engagée dans un parcours doctoral, nous chercherons à interroger la thématique de l'engagement du chercheur face aux différents publics auxquels il se voit confronté, qu'il s'agisse des institutions qui l'emploient, des autorités publiques qui le finance, de ses pairs qui l'évaluent ou encore des acteurs qui lui donne accès au terrain. Nous défendrons l'idée que, malgré les différents obstacles qui se dressent devant lui, le chercheur doit pouvoir s'engager tant d'un point de vue individuel que sociétal, faisant de la recherche un outil au service de la collectivité.

Mots clés

ENGAGEMENT INDIVIDUEL, ENGAGEMENT SOCIÉTAL, MULTIPLES POSITIONNEMENTS DU CHERCHEUR, DISTANCIATION

Introduction

Alors que le dogme de la « neutralité axiologique » a subi de nombreuses remises en cause, soit par des tentatives visant à développer une nouvelle compréhension de ce paradigme (Kalinowski, 2005), soit en raison d'appels très clairs à la mobilisation des intellectuels, il reste omniprésent dans l'esprit de la plupart des chercheurs; si cette intériorisation (Paugam, 2008) est donc bien présente, elle n'empêche pas que de nombreux chercheurs poursuivent leur questionnement à l'égard de ce dogme. La notion même de neutralité axiologique devient d'ailleurs l'objet d'enjeux politiques et éthiques dans la communauté scientifique (Naudier & Simonet, 2011).

Si l'on s'accorde désormais sur le fait que le sociologue est un citoyen dont l'inscription au monde est indéniable de par son « encastrement social » (Caveng, 2011), il demeure important de s'arrêter sur cette double nature intrinsèque du sociologue à la fois scientifique et membre de la collectivité. Face à la nécessité de concilier ces deux identités, nous nous interrogerons donc sur le rôle du chercheur au sein de cette société dont il fait

intrinsèquement partie. Cet article sera le résultat des réflexions d'un jeune chercheur dont le processus de formation ne fait que commencer et dont les positions sont en constante évolution. Dans ce débat qui anime les sciences sociales depuis leur constitution, plus que de chercher à apporter des réponses, nous n'hésiterons pas à faire part de nos questionnements, en espérant ouvrir un débat le plus large possible.

Le positionnement du chercheur comme balise de l'engagement

Ancrée dans une société de la connaissance et du savoir, la recherche contemporaine a trouvé d'autres terrains que le seul champ académique pour se développer. Des chercheurs sont ainsi progressivement sortis des universités pour enraciner leurs pratiques au plus près du terrain. De nombreuses institutions publiques, particulièrement dans les domaines sociaux, se sont vues dotées de centres de recherche et observatoires en vue de faire progresser certaines questions sociales et d'aider à l'élaboration de pistes concrètes de solution, voire de mener à bien l'évaluation de politiques publiques. Notre réflexion s'organisera autour d'un positionnement atypique, occupant à la fois un poste de chercheur au sein de l'un de ces nouveaux observatoires des phénomènes sociaux, poste financé par l'autorité publique, mais également en tant que doctorante impliquée dans un parcours académique spécifique.

Initialement, nous avons évoqué ce que nous considérons être une double posture, engagée auprès du champ académique d'une part et auprès des autorités publiques en tant que commanditaire, d'autre part. Notre réflexion nous a néanmoins conduits à revoir notre analyse. En effet, si l'autorité publique influe notre positionnement, notre position au sein d'une institution publique engagée directement sur le terrain entraîne également des effets et impacts sur nos travaux. Notre position nous amène ainsi à engager notre pratique sociologique auprès de trois destinataires différents. Dans cet article, nous aborderons successivement nos liens avec les autorités publiques, les opérateurs de terrain ainsi que vis-à-vis du champ académique.

Engagés dans le cadre d'une institution publique et bénéficiant de fonds publics pour mener nos recherches, nous sommes amenés à entretenir avec les autorités publiques une relation singulière. Détenteurs des finances, il s'agit de déployer des pratiques de recherche permettant d'aboutir à des résultats tangibles sur les terrains qui les concernent. Si nous pouvons adhérer à cette volonté de faire de la recherche un outil au service de la collectivité, nous nous interrogeons quant à la possibilité pour le chercheur de conserver son indépendance lorsque la poursuite de ses travaux dépend de la satisfaction des autorités publiques face aux premiers résultats engrangés. Cependant, on peut penser que des liens étroits entre monde de la recherche et autorités publiques

peuvent entraîner un jeu d'influences réciproques. En effet, alors que notre processus de recherche nous porte à statuer sur le bienfondé des politiques publiques en cours, la communication de nos premiers résultats peut modifier ces dernières, le chercheur endossant alors le rôle de *policy broker* (Bergeron, Surel, & Valluy, 1998). Ce processus intervenant au cours du processus de recherche, le chercheur se retrouvera dans une position où il analysera des changements influencés en partie par ses propres travaux.

Alors que le sociologue se doit d'être critique pour acquérir légitimité et dénoncer toute forme de violence symbolique (Mauger, 1995), notre rapport aux autorités publiques pourrait constituer un obstacle complexifiant tout travail scientifique. Si la science se veut un contre-pouvoir (Marchat, 2001), elle doit pouvoir être indépendante de l'État. Or, les fonds émanant des pouvoirs publics se font indispensables pour de nombreux centres de recherche, universités et chercheurs, quel que soit leur positionnement initial. Comment surmonter ce paradoxe?

Pour notre part, nous souhaitons nuancer cette position selon laquelle toute recherche impliquant des rapports entre autorités publiques et chercheurs serait condamnée à développer une forme de complaisance. À cet égard, il paraît important de préciser que si la critique est l'une des formes de l'engagement, elle peut prendre différentes formes. « Le chercheur peut aussi remplir une fonction positive en contribuant à un travail collectif d'intervention politique » (Bourdieu, 2001, p. 34). Au lieu de penser le chercheur et l'autorité publique dans une forme d'opposition, il peut donc s'avérer plus pertinent d'envisager cette relation dans une volonté de co-construction des politiques publiques, chacun des intervenants conservant son indépendance dans la sphère qui est la sienne.

Un rôle positif que les chercheurs pourront prendre tant vis-à-vis des décideurs que des autres acteurs avec lesquels il est en contact. En effet, des questions similaires peuvent se poser par rapport aux opérateurs de terrain impliqués dans le processus de recherche. Si notre positionnement au sein de cette institution publique nous a donné un accès aisé et permanent au terrain, cette présence continue représente également le risque de voir le chercheur sommé de répondre aux attentes de ces opérateurs en échange des informations récoltées. Décevoir ces attentes pouvant influencer sur l'accès au terrain, notamment dans le cadre de recherches ultérieures.

Conserver un regard critique et une indépendance dans le choix des méthodologies mais également des questionnements centraux de la recherche représente donc un défi pour tout chercheur, d'autant plus lorsqu'il occupe une position comme la nôtre. L'une de nos pistes de solution vise à jouer la

complémentarité de notre positionnement, bénéficiant de l'encadrement et de la prise de distance que confère le monde académique de par notre carrière de doctorant, tout en veillant à rester pleinement ancré dans notre terrain. Source de difficultés comme nous venons de les exposer, cette posture peut également être porteuse de nombreux avantages.

Par ailleurs, il nous semble que ce positionnement atypique influence irrémédiablement toute forme d'engagement. Dans cette première partie, nous avons cherché à identifier les différentes configurations dans lesquelles est ancré le chercheur et les influences de ces dernières sur le processus de recherche. Nous allons maintenant aborder ce que nous pensons être l'engagement initial de tout chercheur dans le choix d'un sujet de recherche.

Le choix d'un sujet de recherche, une première forme d'engagement

De par sa nature, la sociologie se trouve au cœur de débats politiques et moraux, visant le fonctionnement des sociétés dans lesquelles le chercheur se trouve partie prenante. De ce fait, devenir sociologue constitue donc un engagement en lui-même tout comme le choix d'un sujet de recherche. Amener à vivre avec son sujet pendant plusieurs années, voire durant l'ensemble de sa carrière, le chercheur portera son attention sur des domaines avec lesquels il entretient des affinités. Des valeurs peuvent dès lors entrer en ligne de compte et influencer son engagement initial. Il pourra s'agir de mettre en lumière des phénomènes sociaux qu'ils estiment méconnus ou d'une volonté d'améliorer la situation de certains groupes sociaux. « Une portion seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la signification à nos yeux, parce seule cette portion est en rapport avec les idées de valeurs culturelles avec lesquelles nous abordons la réalité concrète » (Weber, 1965, p. 163). Cependant, si les valeurs peuvent être bénéfiques lors de cette première étape de la recherche, leur influence dans l'analyse des données récoltées doit être naturalisée (Becker, 2002). Intervenant dans le choix du sujet et de l'angle pour lequel optera le chercheur, les valeurs entretiendront un rapport étroit avec son engagement ultérieur. Ne pouvant ignorer leur existence, ces valeurs nécessitent donc que le chercheur puisse faire preuve de réflexivité dans son parcours.

Les chercheurs du CRIDA ne croient la neutralité axiologique de la science ni possible, ni souhaitable du fait des choix éthiques incontournables que chacun doit effectuer. C'est la compréhension profonde des choix exprimés par les acteurs qui doit être engagée et elle n'est possible qu'en participant d'une sensibilité critique commune à un niveau profond – quasiment existentiel – du fait que, d'un point de vue culturel et cognitif, voire même du point de

vue de l'expression de ces choix, la distance se révèle souvent importante (Marchat, 2001, p. 15).

C'est à cet exercice de réflexivité et de distanciation que nous allons tenter de nous soumettre.

Pour notre part, nous sommes amenés à travailler depuis maintenant cinq ans sur des thématiques liées à la grande précarité, dont l'une de ses formes les plus aiguës qu'est le sans-abrisme. Euvrant dans le cadre de recherches commanditées, l'on pourrait penser que nous n'avons pas réellement pu opérer un choix quant à notre sujet. Cependant, nous pensons que notre implication dans le cadre de recherches successives sur une période de 5 ans autour de ce même sujet démontre une prise de position et un engagement à part entière. De par ce sujet et les méthodes pour lesquelles nous avons opté pour son traitement, nous avons été amenés à nous interroger sur notre engagement que nous pensons être de deux ordres, à la fois individuel et sociétal. Si ces deux niveaux se confondent, ce premier engagement s'est surtout manifesté lors de la récolte de données dans nos relations avec les répondants tandis que le second se manifestera surtout lors de l'étape de communication de nos résultats. Alors que nous concevons ce premier engagement comme étant lié au(x) sujet(s), compris en ce sens comme les répondants impliqués dans notre processus de recherche, nous envisagerons le second engagement en fonction de notre objet de recherche.

Un engagement individuel

Suivant la perspective de l'interactionnisme symbolique (Le Breton, 2004), ce sont les acteurs eux-mêmes qui disposent de connaissances et sont capables de produire des analyses sur les conditions dans lesquelles ils évoluent.

Considérer les acteurs impliqués dans une situation, c'est les considérer comme des acteurs, c'est-à-dire comme des individus ou des groupes porteurs d'une singularité et d'une expérience propres qu'ils vont verser au débat. En ce sens, c'est considérer qu'ils sont tous porteurs d'expériences (Gilbert, 2009, p. 43).

Cette orientation paradigmatique serait d'ailleurs déjà pour Gilbert (2009) une posture éthique, premier signe de son engagement. Méthodologiquement, nous avons donc privilégié une approche qualitative basée sur la passation d'entretiens individuels. Ayant opté pour un suivi longitudinal, un même répondant était appelé à passer plusieurs entretiens au cours d'un processus de recherche de quatre ans. En outre, nous complétions cette première source d'informations par des observations directes, technique rendue possible par notre positionnement hors du champ académique. Sans conteste, ces méthodes nous confrontent irrémédiablement au terrain et aux

personnes qui le composent. Nous allons donc maintenant évoquer les effets de cette confrontation directe et permanente.

Les personnes précarisées et, plus spécifiquement, les personnes sans-abri, présentent d'importantes carences dans leur socialisation primaire (Italiano, 2007). L'impossibilité du réseau familial a joué son rôle de filet protecteur peut d'ailleurs précipiter l'arrivée en rue. Cependant, nous réfutons l'idée que la personne sans-abri soit un individu totalement isolé. Nos différentes observations de terrain (Lelubre, 2009) nous ont amené à conclure que la personne sans-abri peut entretenir, lors de son expérience en rue et dans les structures de prise en charge, de nombreux contacts sociaux, soit avec des représentants institutionnels tels que les travailleurs sociaux mais aussi surtout avec leurs pairs, contacts amplifiés par l'organisation collective de la plupart des services sociaux ainsi que par la volonté de se protéger des dangers d'une exposition continuelle dans l'espace public par la force du groupe. Si, quantitativement, nous défendons l'existence d'un capital social chez les personnes sans-abri, nous pensons que ce dernier est marqué par l'instabilité et la fragilité, ces relations nouées dans le monde de la rue ne s'ancrant que très rarement sur le long terme et se voyant marquées par une méfiance prononcée (Thelen, 2006).

Nos pratiques de recherche, impliquant des contacts réguliers entre chercheur et répondants, ainsi que les spécificités de ces derniers mettent en place un cadre relationnel où l'engagement émotionnel des différents protagonistes ne peut être nié.

Les émotions ont une place particulière, d'une part parce que l'analyse du jeu des émotions participe à la compréhension des interactions et, d'autre part, parce que ce qui est de l'ordre de l'affectif du chercheur est un élément occulté dans la plupart des recherches sociologiques, alors que les émotions tiennent une place majeure dans la formation de son raisonnement (Fernandez, 2005, p. 78).

Du point de vue du répondant, le chercheur devient un repère et une confusion des rôles peut s'installer dans l'esprit de ce dernier lorsqu'il assimilera travailleur social et chercheur. De son côté, confronté à une des formes les plus aiguës de détresse sociale, le chercheur peut ressentir un certain malaise à l'idée d'utiliser la précarité de ces répondants pour le développement de sa propre carrière.

Face à cette situation, nous nous sommes donc interrogés sur la manière de gérer notre engagement dans un tel cadre relationnel. Dans un premier temps, il nous est apparu nécessaire de maintenir notre cadre de recherche afin

que cet engagement relationnel puisse se déployer à l'intérieur de balises de scientificité. Ainsi, nous avons veillé à clarifier le rôle du chercheur en renvoyant vers les travailleurs sociaux toutes les demandes des répondants liées à des démarches sociales. Parallèlement, nous avons également refusé d'endosser le rôle d'intermédiaire entre travailleur social et répondant. Cependant, si ces précautions nous ont permis de maintenir un cadre relationnel correspondant aux critères de la recherche, notre malaise quant à l'impression d'utiliser les difficultés des répondants pour remplir nos objectifs de recherche perdurait. Quelle contrepartie le chercheur peut-il apporter aux répondants pour assurer une sorte de rééquilibrage dans les attentes des deux protagonistes? Comment s'assurer que les répondants puissent bénéficier du processus de recherche? Suivant la théorie du don et de contre-don, c'est donc dans l'échange informel que nous avons pu trouver une première forme de contrepartie à adresser aux personnes sans-abri. Lors de nos premières séries d'entretiens, nous sous-estimions souvent ces moments où l'enregistreur était éteint. Très vite, nous avons néanmoins compris à quel point ces moments précédant ou suivant l'entretien pouvaient être déterminants, notamment dans la richesse des informations qu'ils nous apportaient mais également aux yeux des bénéficiaires. Trouver une place pour le développement de la relation humaine où l'écoute devient le point d'achoppement apparaît comme un élément déterminant dans cette volonté d'offrir un contre-don aux répondants. De la même manière, nous avons aussi veillé à ce que chacune de ces rencontres puisse être l'occasion de valoriser la parole reçue, un élément d'autant plus important face à des personnes dont le sentiment d'utilité sociale est souvent très restreint.

Au-delà de la posture scientifique du chercheur, il semble que tout processus de recherche implique inévitablement un engagement personnel. Le chercheur est avant tout un être humain avec ses caractéristiques intrinsèques. En tant que jeune femme, notre statut et notre apparence ont influé sur les relations nouées avec les répondants. Plutôt que de nier ces influences, nous avons cherché à les entourer de balises et à leur permettre de s'exprimer dans certaines attitudes telles que l'empathie, l'écoute et la valorisation du rôle de chacun des répondants, sans lesquels tout processus de recherche serait impossible. Au-delà des mots, une telle posture peut s'avérer difficile à maintenir au quotidien et appelle à un travail réflexif constant dans le chef du chercheur.

Alors que le niveau interpersonnel provoque toute une série de conséquences, il s'agit aussi d'en déterminer l'impact à un niveau plus général. En effet, l'étude d'un tel phénomène concerne la société dans son ensemble. Quels liens entre la recherche et la communauté dans laquelle elle s'enracine?

La recherche doit-elle être mise au service de la collectivité? Si tel est le cas, selon quelles modalités?

Un engagement sociétal

Intrinsèquement, les sciences sociales cherchent à amplifier les connaissances à l'égard d'un phénomène social et de la collectivité dans son ensemble. Initialement, nous considérons que notre rôle dans la cité pouvait ou devait dès lors se résumer à cette volonté de faire progresser le savoir de notre société sur elle-même dans un mouvement réflexif. Mais peut-on se satisfaire de cette seule fonction? La société peut-elle se contenter de cet engagement minimal de la part du chercheur? Notre confrontation avec le terrain et les multiples acteurs qui concourent au développement de la recherche a remis complètement en cause cette conception naïve du rôle du sociologue.

En effet, aucun mouvement naturel ne va porter l'attention des citoyens sur les résultats de recherche même lorsque ceux-ci les concernent au point plus haut point. Comme le défendait Durkheim (Paugam, 2008), la mission du sociologue est « de donner à la société une plus grande conscience d'elle-même » (p. 149). Outre la production de connaissances, leur circulation au sein de la sphère publique relève donc également de la responsabilité du scientifique. De par notre expérience personnelle, nous avons pu nous rendre compte que lorsque le sociologue en vient à vouloir dénier cette responsabilité, il peut être sommé de le faire. Comme nous l'évoquions précédemment, notre positionnement au carrefour du monde académique et du champ de l'autorité publique influence notre conception du rôle du chercheur dans la cité. En effet, notre statut de chercheur au sein d'une institution publique nous amène à entretenir des liens particulièrement étroits avec notre terrain et ses représentants. Impliqués dans la perspective d'une recherche collaborative (Lefrançois, 1997), ceux-ci concourent à la production de cette connaissance qu'ils entendent maintenant pouvoir s'approprier, notamment au regard des autorités publiques ayant commandité la recherche. Si, au demeurant, nous refusions d'endosser le rôle de porte-parole, nous avons été amenés à revoir de fait ce positionnement, notamment en raison de l'utilisation faite des différents écrits produits. Que nous le voulions ou non, nous allions être amenés à jouer un tel rôle. Le chercheur ne peut être considéré comme étant le seul propriétaire des données qu'il produit, ces dernières doivent pouvoir être mises au profit de la collectivité qui a aidé à les produire. Le chercheur ne peut donc rester en retrait en attendant que les uns ou les autres s'emparent de ces connaissances, il doit pouvoir prendre une part active dans leur circulation, se faisant le porte-parole non pas d'un acteur spécifique ou même d'une cause, mais d'une réalité sociale qu'il aura voulu éclairer.

Cette entrée du chercheur dans la sphère publique ne manquera pas de l'exposer à de nouvelles difficultés. Tout d'abord, il s'agira pour lui d'assurer sa légitimité quant à cette prise de parole publique. Dans un domaine tel que celui de la précarité sur lequel portent nos recherches, le scientifique peut, en effet, être pris à parti, accusé de galvauder la parole de groupes stigmatisés, ne pouvant pas réellement comprendre, car ne l'ayant pas vécu, la situation des personnes à propos desquelles il s'exprime. Nous avons nous-mêmes été confrontés à de telles situations. Ce sont alors les encouragements du terrain lui-même qui nous ont permis de nous dégager de ce malaise. En effet, plutôt que d'être un écran entre les groupes marginalisés et le reste de la société, le chercheur peut être une courroie de transmission et permettre de donner la parole à des groupes qui, jusque-là, restaient ignorés.

Les professionnels du travail d'explication peuvent, dans certaines circonstances, se faire les porte-parole de dominés réduits au silence : détournement, transfert de capital culturel qui leur permet d'accéder à la mobilisation collective et à l'action subversive contre l'ordre symbolique établi (Mauger, 2002, p. 4).

Le rôle du sociologue serait donc de concourir à « l'élargissement du débat public » (Marchat, 2001, p. 13), tant en permettant le développement de nouveaux questionnements qu'en invitant des acteurs, autrefois exclus du débat, à s'exprimer. Plus que d'un rôle de porte-parole, il s'agirait donc de favoriser une parole.

Si la sociologie n'a pas pour finalité l'action politique, elle peut fournir des armes aux acteurs – et pour ainsi dire à tout individu – pour lutter contre toutes les formes de domination, y compris celles plus discrètes, plus dissimulées, mais non moins efficaces, qui caractérisent les rapports sociaux (Paugam, 2008, p. 165).

Lors de cette prise de parole, d'autres obstacles peuvent se dresser face au chercheur. Bénéficiant de l'aura du scientifique, ses paroles pourront être perçues avec d'autant plus de force. Lorsqu'il s'exprime, ce dernier doit donc être conscient des responsabilités qui pèsent sur lui. Comme nous l'indiquions précédemment, si ses valeurs peuvent imprégner le choix de son sujet, lors de cette phase de circulation des connaissances, il s'agit pour le chercheur de s'en distancier, ne s'exprimant plus comme un individu mais comme le porte-parole d'un phénomène social en tant que membre de la communauté scientifique. De la même manière, le chercheur peut également être sollicité à étendre son rôle de porte-parole, pression exercée notamment par le champ médiatique. Sollicité de toutes parts, il peut être invité à s'exprimer sur des sujets à propos desquels sa connaissance ne sera que relative, seule son aura de scientifique lui

conférant ce rôle. Nous pensons qu'adoptant une telle position, sa légitimité, que nous évoquions précédemment, ne pourrait alors qu'être mise à mal tant au niveau de son terrain que du monde scientifique. En ce sens, nous nous rapprochons du modèle de l'intellectuel spécifique tel que défini par Foucault (dans Mauger, 1995).

Il importe donc que les connaissances produites ne soient pas instrumentalisées. L'engagement demande la possibilité de pouvoir se distancier tant par rapport à l'événement que par rapport au terrain et ce, malgré les pressions que le chercheur peut ressentir quant à la demande des autorités politiques, des médias ou encore des opérateurs de terrain, de se positionner. Cette distanciation n'est pas toujours chose aisée. Pour notre part, nous tentons de l'appliquer en jouant sur la complémentarité de nos positions dans un va-et-vient constant le terrain et le monde académique.

En ce qui concerne un sujet comme la pauvreté, nous estimons à l'instar de Simmel (1998) que celle-ci est construite dans le cadre d'interactions avec le reste de la société. Au-delà d'un statut matériel, la pauvreté est aussi constituée socialement. Il importe dès lors de pouvoir considérer l'ensemble des acteurs impliqués dans la production d'un phénomène. Or, une position de militant permet-elle ces prises en compte multiples?

Par ailleurs, nous évoquons la nécessité pour le chercheur de faire preuve d'un travail constant de réflexivité pour que les valeurs ayant présidé à son engagement initial sur un terrain ne viennent pas perturber l'analyse des données qu'il aura pu récolter. Une position d'intériorité demanderait une réflexivité d'autant plus approfondie. Alors que nous évoquions la distanciation que nous permettaient nos multiples casquettes de chercheurs inscrits dans des contextes variés, nous pensons que celle de militant pourrait annihiler les atouts de cette complémentarité.

Enfin, nous indiquions toutes les difficultés d'un positionnement comme le nôtre. Notre lien étroit avec le terrain nous amène à entretenir de nombreuses relations avec des associations militantes, pouvant solliciter de notre part un engagement plus important. Cependant, si nous pouvons accepter d'endosser le rôle de porte-parole pour faire circuler les connaissances sur un phénomène social dans son ensemble, il importe de ne pas confondre les rôles, même si la tentation de complaire à une partie de son terrain peut se faire tentante. Au final, nous pensons pouvoir faire preuve d'un engagement plus utile en restant dans une position d'extériorité et ainsi conserver cette légitimité de "savant" si fragile.

Si le sociologue ne peut sans doute être neutre – dans le sens initial tel que défini par Weber –, il ne doit pas pour autant devenir partial. Or, comment

éviter ce risque lorsque le chercheur se fait militant? Pour notre part, nous estimons dès lors que cette militance ne peut intervenir que dans une autre temporalité que celle du terrain, afin d'éviter que le sociologue n'en vienne à confondre ses différents rôles, créant une confusion similaire pour la société qui l'entoure. Toute forme d'engagement, d'autant plus lorsqu'il se matérialisera dans le cadre d'une activité militante, devra selon nous prendre en compte cette question de la temporalité.

Conclusion

La figure du chercheur scientifique éloigné des réalités du quotidien qui l'entourent n'est désormais plus de mise, et encore moins lorsque ce dernier s'inscrit dans le champ des sciences humaines. Tant son positionnement personnel que professionnel influera sur sa démarche scientifique, n'affectant la qualité de celle-ci que si le chercheur se refuse à expliciter ces dimensions axiologiques. Oubliant le dogme d'une sociologie « hors société », nous nous sommes donc interrogés sur la nature de l'engagement du chercheur. Nous avons cherché à montrer comment notre positionnement institutionnel, notre terrain, nos relations avec les répondants ont façonné notre engagement et notre devenir de chercheur.

Nous avons voulu expliciter comment notre position au carrefour de plusieurs mondes (institutionnel, politique, académique), loin d'être un obstacle à nos recherches, a pu constituer un atout faisant jouer la complémentarité entre les différents rôles que le chercheur sera amené à endosser lors de sa carrière. Suivant Bourdieu (2001), notre statut particulier est l'occasion de « sortir résolument du microcosme académique pour entrer en interaction avec le monde extérieur » (p. 40). Cependant, si nous revendiquons l'intérêt pour le chercheur d'entretenir des liens avec les acteurs politiques, il importe que chacun puisse conserver la place qui est la sienne.

Cette inscription particulière dans le champ de la recherche a surtout été l'occasion pour le jeune chercheur que nous sommes de nous interroger sur les liens entre théorie et pratique, faisant en sorte que chacune de ces sphères s'enrichissent mutuellement et bénéficient à nos travaux de recherche (Gilbert, 2009). « Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Durkheim, cité dans Paugam, 2008, p. 151).

Au vu de notre objet d'étude et des répondants avec lesquels nous sommes amenés à collaborer pour la production de nos données, nous avons également défendu l'idée d'un engagement plus individuel, acceptant que l'émotionnel puisse être partie prenante de nos recherches (Fernandez, 2005). Nous avons insisté sur l'importance d'établir un cadre de recherche cohérent

mais aussi de valoriser ce que nous avons nommé comme étant le temps de l'informel avec les répondants impliqués dans cette recherche.

Tout au long de cet article, nous avons défendu l'idée que l'engagement n'est en rien néfaste à la scientificité du travail mais qu'il doit néanmoins pouvoir être balisé; cet engagement doit pouvoir se faire en dehors de tout enjeu personnel. Il s'agit de ne pas considérer que notre engagement soit un leurre pour servir nos intérêts propres.

Ne pouvant se contenter de produire des connaissances, nous avons cherché à promouvoir la responsabilité du chercheur quant à la circulation de ces dernières. De manière générale, si l'autonomie et la distanciation sont des composantes essentielles à la production scientifique, le chercheur doit pouvoir s'engager s'il souhaite que sa production ait une utilité pour le monde dans lequel il évolue.

Acceptant le rôle de porte-parole qui nous était alors attribué de fait, notamment par la mobilisation de nos écrits, nous avons également insisté sur l'importance que ces données ne soient pas instrumentalisées. Partant de cette position, nous avons remis en cause le rôle de militant du chercheur. Si cette position d'intériorité peut permettre la production de données, elle peut également être un obstacle à la récolte de points de vue divers mais complémentaires. Sans remettre en cause la position de militant que certains chercheurs ont choisi d'endosser, nous avons évoqué l'importance de la différence de temporalité entre l'adoption de ces deux positions. Si cette mise en retrait par rapport à l'action directe ou son report, comme nous venons de l'énoncer, peut être source de frustration, elle nous paraît essentielle.

Être un sociologue engagé ne semble donc plus relever d'un choix individuel. De par son inscription au monde, de par ses relations avec son terrain, composé parfois de groupes marginalisés comme le nôtre, de son positionnement par rapport au champ académique ou aux autorités politiques, le chercheur doit donc « faire avec » ses multiples engagements. Menant constamment un travail de réflexivité sur lui-même et sur son propre travail, il pourra alors faire de ces engagements multiples une force et non plus une faiblesse dans sa démarche scientifique.

Références

- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- Bergeron, H., Surel, Y., & Valluy, J. (1998). *L'Advocacy coalition framework*. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques. *Politix*, 41, 195-223.

- Bourdieu, P. (2001). Pour un savoir engagé. *Contre-feux*, 2, 33-40.
- Caveng, R. (2011). "Delphine Naudier, Maud Simonet (Éds), Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements". *Lectures, les comptes rendus*. Repéré à <http://lectures.revues.org/5704>
- Fernandez, F. (2005). L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation anonyme auprès d'ex-usagers de drogues. *Carnets de bord de la recherche en sciences humaines*, 9, 78-87.
- Gilbert, Y. (2009). L'engagement dans les espaces de la sphère publique : pour la construction partagée de la décision collective. *Interrogations?*, 9. Repéré à <http://www.revue-interrogations.org/L-engagement-dans-les-espaces-de>
- Italiano, P. (2007). *Du "capital social" à l'utilité sociale. Petite étude sur le lien social chez les personnes précarisées*. Liège : Édition de l'Université de Liège.
- Kalinowski, I. (2005). Leçons wébériennes sur la science et la propagande. Dans M. Weber (Éd.). *La science, profession et vocation*. Marseille : Éditions Agone.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lefrançois, R. (1997). La recherche collaborative : essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 81-95.
- Lelubre, M. (2009). *Freins et facilitateurs à l'accueil, l'hébergement et le logement des personnes sans-abri*. [Rapport de recherche]. Relais social de Charleroi.
- Marchat, J.-F. (2001). *Recherche et espace public démocratique. Engagement(s) et intervention au CRIDA; CRIDA-LSCI/CNRS*. Paris : IRESO.
- Mauger, G. (1995). L'engagement sociologique. *Critique*, 589-590, 674-696. Repéré à <http://www.mouvements.info/Politique-de-l-engagement.html>
- Mauger, G. (2002). Politique de l'engagement sociologique. *Mouvements*, 24, 53-59.
- Naudier, D., & Simonet, M. (Éds). (2011). *Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements*. Paris : La Découverte.
- Paugam, S. (2008). *La pratique de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France.

Thelen, L. (2006). *L'exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs*. Bruxelles :
Facultés Universitaires Saint-Louis.

Weber, M. (1965). *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

Marjorie Lelubre est licenciée en sociologie et anthropologie de l'Université Libre de Bruxelles. Elle occupe depuis 2008 un poste de chargée de recherche au sein d'une institution publique. Parallèlement, elle poursuit un doctorat en sociologie aux Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles ayant pour thème les évolutions dans le traitement du sans-abrisme par l'autorité publique. Ses recherches se construisent principalement autour de méthodes qualitatives.